



**Force Ouvrière interpelle le Directeur
Général de ColiPoste en CDSP*
nationale le 8 septembre 2011.**

Le ColiFOstier
LE JOURNAL DES COLIPOSTIERS ▶ spécial CSRH

Ci-après la déclaration préalable lue à François Copigneaux en présence de la DRH et du Directeur des opérations :

DÉCLARATION PRÉALABLE FORCE OUVRIÈRE à la CDSP nationale du 8 septembre 2011

Monsieur le Directeur Général,
Mesdames, Messieurs,

Force Ouvrière tient à vous alerter sur les conditions de travail du personnel du CSRH de Montrouge, plus exactement sur leur charge de travail. Ce que nous redoutions depuis le début de ce projet se produit, et, est même accentué à Coli-Poste par rapport aux autres métiers. En effet le COMEX de La Poste en décidant de réduire les coûts de la filière RH de 20 % et en la métiérisant a supprimé la DORH et les UGRH, et a transformé les CIGAP en CSRH. Cette décision a été imposée à tous. Force Ouvrière s'y est opposée et l'encadrement de proximité a du faire avec le peu de moyens octroyés.

Résultat à ColiPoste :

- la moitié du personnel de l'ancien CIGAP Courrier est parti,
- le personnel des UGRH de province n'est pas venu,
- il n'y a que peu de personnel des UGRH d'IDF qui a suivi.
- Évidemment personne de l'ancien CIGAP de Montpellier n'est venu.

Bref, nous avons très peu d'agents venant du Colis et pas assez d'agents issus des CIGAP. Conséquences, une charge de travail excessive, des formations qui ne peuvent se faire faute de temps, des formulaires, des procédures, des cycles de travail disparates... Cette réorganisation passée en force, trop rapide et sans les moyens nécessaires engendre forcément ce qui se passe aujourd'hui. La Poste n'a-t-elle pas suivi le mauvais exemple de France Telecom, qui elle, depuis, a fait marche arrière ? Et pourtant l'ensemble du personnel y met beaucoup du sien et fait preuve d'une conscience professionnelle extraordinaire. Mais attention, à force de tirer sur la corde et sans reconnaissance des efforts au travail, cela ne dure qu'un temps !

FORCE OUVRIÈRE VOUS DEMANDE :

- **des effectifs supplémentaires en urgence,**
- **une reconnaissance financière pour tout le personnel qui subit tous les désagréments de cette situation depuis 2 mois,**
- **le grade de base 2.3 pour les agents de la filière RH.**

**Force Ouvrière : NOTRE PRÉSENCE,
VOTRE DÉFENSE !**